

## CESURE PARCOURSUP 2026

Dans la perspective de la rentrée 2026-2027, le dispositif de demande de césure prévu sur Parcoursup a évolué pour tenir compte de la mise en place du nouveau **Service national** annoncé par le Président de la République.

Pour les candidats, la **case à cocher « demande de césure »** a été remplacée par **deux cases distinctes « demande de césure pour réaliser un projet personnel ou professionnel »** et **« demande de césure pour réaliser un service national »**.

En effet, la césure pour service national sera une césure accordée de plein droit (projet de loi de programmation militaire) à la différence de la césure pour réaliser un projet personnel ou professionnel qui est soumise à l'appréciation du chef d'établissement.

**Nous vous rappelons que la demande de césure pour service national doit obligatoirement être prise en compte par l'établissement.**

Procédure inscription administrative :

1. Acquitez-vous de la CVEC sur le site <http://cvec.etudiant.gouv.fr/> avant votre inscription à l'université.
2. Inscrivez-vous en ligne :
  - Pour une 1<sup>re</sup> inscription (à compter du **7 juillet 2026**) :  
<https://iaprmo.univ-tlse3.fr/iaprmo/ident1.jsf>
  - Pour une réinscription (à compter du **2 juillet 2026**) :  
<https://iareins.univ-tlse3.fr/iareins/etapes/identification.jspx>

**Lors du choix du mode de règlement, veuillez sélectionner « paiement présentiel ». Le montant exact à acquitter vous sera communiqué ultérieurement par courriel par la Scolarité Générale.**

3. Déposez les pièces justificatives demandées sur la plateforme PJWEB :  
<https://pjweb.univ-tlse3.fr/pjweb/page/login.jsf>
4. Envoyez par mail le courrier d'acceptation du Bureau du Service national attestant que la césure est acceptée sans réserve à [cesure.contact@utoulouse.fr](mailto:cesure.contact@utoulouse.fr)
5. Réglez les frais d'inscription via le lien de paiement en ligne qui vous sera envoyé par mail (paiement par carte bancaire).
6. Prendre rendez-vous à partir du **8 juillet 2026** sur votre **ENT** :
  - Si 1<sup>re</sup> inscription : pour récupérer votre carte étudiante ;
  - Si réinscription : pour retirer le sticker 2026-2027 sur présentation de votre certificat de scolarité 2026-2027 téléchargeable sur votre **ENT**.